

ZIMP 7 MANO MM

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

(Règlement REACH (CE) n°1907/2006 – Article 31)

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE**1.1 Identificateur de produit :**

Nom du produit : ZIMP 7 MANO MM

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Crème lavante d'atelier pour les mains avec microbilles minérales

Lavage de mains avec rinçage à l'eau potable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Raison sociale : INUSTRY

Adresse : 1288 av du stade, 74970 Marignier, France.

Téléphone : +33 (0)4 50 34 89 20. Fax : +33 (0)4 50 34 68 42

Email : vallier@inustry.com<http://www.inustry.com>**1.4 Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.**Société/Organisme : INRS/ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>**SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification du mélange***2.1.1 Classification selon règlement CLP n°1272/2008 :*

Non soumis à classification

2.1.2 Classification selon directive DPD n°1994/45/CE :

Non soumis à classification

2.2 Eléments d'étiquetage :

Pictogramme de danger :

Mention d'avertissement (CLP) :

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

Mentions de danger :

Conseil de prudence :

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un spécialiste.

2.3 Autres dangers :

Statut PBT : non

Statut vPvB : non

Autres informations : Classification et étiquetage selon Règlement 1223/2009 (COSING)

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**3.1 Substances :**

Non applicable

3.2 Mélanges :

Description : Solution aqueuse de composés tensioactifs, agent hydratant, parfums.

Composants dangereux :

Dénomination	Type de numéro	Numéro	Numéro REACH	Classification selon DSD 67/548/CEE Classification selon CLP 1272/2008	% (m/m)
Cocamidopropylbetaine	CE	604-575-4	01-2119513359-39	Xi, R41 H318	<5

ZIMP 7 MANO MM

Lauryléther sulfate de sodium	CE 500-234-8	01-2119488639-16	Xi, R38, R41 H315, H319	<5
Indications complémentaires	Voir la section 16 pour le texte complet des phrases de risque / de danger. Ne contient pas de formaldéhyde ou de libérateur de formaldéhyde. Ne contient pas de parabens (parabenzates). Ne contient pas de solvants. INGREDIENTS (INCI) : Aqua, acrylates copolymer, glycerin, pierre ponce, cocamidopropylbetaine, sodium laureth, Sulfate, sodium hydroxyde, magnesium nitrate, magnesium chloride, parfum, phenoxyisopropanol, methylchloroisothiazolinone, methylisothiazolinone.			

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1 - Description des premiers secours**Après inhalation**

Sans objet.

Après contact cutané

Usage normal : rincer à l'eau claire après utilisation.

Après contact oculaire

Vérifier la présence de lentilles de contact et les enlever. Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes en bougeant les yeux

Après ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin ou le centre antipoison, en lui montrant l'étiquette ou l'emballage. Ne pas faire vomir, sauf sur avis médical. Rincer la bouche avec de l'eau si la personne est consciente. Boire beaucoup d'eau.

4.2 – Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation des yeux possible en cas de contact ou de projection accidentelle.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 - Moyens d'extinction appropriée**

Extincteurs pour feux de classe A, B, C suivant origine du feu

5.2 - Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

5.3 - Danger résultant de la substance ou du mélange. Dangers spécifiques

-

5.4 – Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, oxydes d'azote en cas de décomposition thermique

5.5 - Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air feu ambiant

Porter un vêtement de protection intégrale

Des résidus d'incendie et de l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux prescriptions des autorités.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas de mesures particulières

Le produit peut rendre les sols glissant : absorber ou rincer immédiatement les sols

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas faire entrer le produit dans les eaux de surface, la canalisation ou la terre.

En cas d'écoulement du produit dans les eaux de surface, dans la canalisation ou dans le sous-sol, en informer l'autorité responsable.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver les petits déversements (<5L) avec beaucoup d'eau pour le rejet vers une station d'épuration.

Endiguer et pomper les déversements massifs vers des conteneurs.

Laver les locaux pollués avec beaucoup d'eau.

Stocker les eaux de lavages dans un conteneur pour destruction ou traitement en station d'épuration industrielle.

ZIMP 7 MANO MM

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures destinées à prévenir les incendies

Le produit n'est pas inflammable.

7.2 Mesure de protection de l'environnement

Vérifier régulièrement l'état des emballages, des cuves de stockage, des matériels de transvasement, pour éviter les fuites massives accidentelles.

7.3 Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver les mains et enlever les vêtements de travail avant de boire, manger ou fumer

Retirer les vêtements souillés.

7.4 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Exigences concernant les locaux/conditions d'entreposage

Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Stocker dans les emballages d'origine ou similaire bien fermés. Reproduire l'étiquetage en cas de fractionnement ou de Reconditionnement.

Les récipients et dispositifs de remplissage sont à stocker / manipuler de sorte à éviter toute mise en danger de l'eau et du sol par le produit déversé.

7.5 Matériaux d'emballage et d'étanchéité

Métaux : acier inoxydable

Plastiques : PEHD, Polypropylène, PTFE, Nylon

Joints : EPDM, Caoutchouc butyle

7.6 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se référer à la fiche technique pour les recommandations spécifiques à un secteur industriel. Consulter le producteur du mélange.

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites au poste de travail

No CAS Composant Valeur AGW* limite pointe Remarque .

Le produit ne contient pas de quantités pertinentes de substances individuelles avec des valeurs limite se rapportant au poste de travail à surveiller.

* AGW = valeur limite de protection du travail

8.2 Contrôle de l'exposition – Savon de lavage prévu pour les utilisations fréquentes mais ponctuelles – éviter les contacts prolongés.

Protection des yeux : pas nécessaire.

Protection des mains : pas nécessaire

Protection du corps : pas nécessaire

Protection respiratoire : pas nécessaire.

ZIMP 7 MANO MM

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Liquide épais	-
Odeur	Parfumé	-
pH (g/l d'eau, 20°C)	6,8 – 7,4	Unité
Masse volumique à 20°C	1,02	Kg/L
Point de fusion/congélation	< 0	°C
Point initial d'ébullition	100	°C
Point d'éclair	Sans	°C
Inflammabilité	Non inflammable	-
Température d'auto inflammabilité	Non déterminée	°C
Température de décomposition	>250	°C
Solubilité dans l'eau	Miscible	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non défini	-
Viscosité, cinématique à 20°C	200 - 250	mm ² /s

9.2 Autres informations

Teneur en COV (1993/13/CE) : 0% (m/m)

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE**10.1 - Conditions à éviter**

Pas de réactivité particulière. Pas de conditions particulières

Le mélange est chimiquement stable dans les conditions d'utilisation et de stockage prévues (voir section 5 et 7).

Contient de l'eau : Ne pas mettre en contact avec des matières réagissant avec l'eau.

10.2 - Matières incompatibles

Ne pas mélanger ou stocker avec des métaux légers en poudre

10.3 - Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie

Pas de composés dangereux à notre connaissance

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 - Remarques générales**

Des données sont disponibles individuellement pour les composants du mélange.

Pas de toxicité aiguë selon les voies probables de pénétration dans l'organisme (inhalation, contact cutané) et l'exposition liée aux utilisations identifiées (voir section 1).

ZIMP 7 MANO MM

Composant / Substance	Méthode	Espèce	Durée d'exposition	Dose
Laurylesulfate de sodium	Orale DL50	Rat		>2500mg/kg
	Inhalation CL50 (brouillard)	Rat		nd
	Cutané DL50	Rat		>2000mg/kg
Cocamidopropylbétaine	Orale DL50	Rat		2335mg/kg
	Inhalation CL50	Rat		nd
	Cutané DL50	Lapin		>2000mg/kg
Danger par aspiration	Pas de danger attendu.			
Corrosion	Pas d'effet irritant attendu.			
Irritation de la peau				
Lésions oculaires	Les projections oculaires peuvent causer une irritation temporaire.			
Irritation oculaire				
Inhalation	Sans objet.			
Sensibilisation respiratoire	Sans objet.			
Sensibilisation cutanée	Pas d'effet sensibilisant attendu par contact avec la peau.			
Mutagenicité des cellules germinales	Pas d'effets mutagènes connus pour les composants du mélange.			
Cancérogénicité	Pas d'effets cancérogènes connus pour les composants du mélange.			

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ne pas rejeter dans l'environnement.

Les informations ci-dessous sont issues des composants du mélange.

12.1 – Ecotoxicité

Aucun effet toxique ou nocif pour l'environnement n'est attendu.

12.2 - Persistance et biodégradabilité

Les composants du mélange sont facilement biodégradables (>90 % / 28 jours).

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement N° 648/2004/CE relatifs aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenus à disposition des autorités compétentes et leur seront fournies à leur demande expresse.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Les composants ne sont pas bioaccumulables d'après leurs évaluations individuelles.

12.4 - Mobilité dans le sol

Le mélange est soluble dans l'eau et peut être entraîné dans les cours d'eau et sols.

N'est pas susceptible de s'absorber sur les sédiments et les boues d'épuration.

12.5 – Résultat de l'évaluation PBT et vPvB

Le mélange ne contient pas de composant PBT ou vPvB

12.6 – Autre

Contient des Composés Organiques Volatiles (EC/1999/13) : 0% m/m

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1 - Méthodes de traitement des déchets**

Mélange usagé : Ne pas rejeter sans contrôle dans le milieu naturel.

Utilisation du produit pour le lavage des mains : le produit dilué par l'eau est compatible avec la collecte via les égouts et avec le traitement en station d'épuration.

Code des déchets : non déterminé.

13.2 – Emballages

Vider complètement le récipient.

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

Ne pas réutiliser sans lavage pour stocker un mélange autre que celui d'origine.

L'emballage est lavable à l'eau claire.

ZIMP 7 MANO MM

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non soumis à classification.

SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 - Autres prescriptions de la CE

Directive 67/548/CEE (DSD)

Directive 1999/45/CE (DPD)

Règlement 1272/2008 (CLP)

Règlement 1907/2006 (REACH)

Règlement 1223/2009 (COSING)

15.2 – Evaluation de la Sécurité Chimique

Les substances contenues dans ce mélange ont été enregistrées selon les exigences de REACH

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Durabilité minimale : 24 mois à partir de la date de fabrication (voir le n° de lot)

Durée d'utilisation après ouverture : 12 mois.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations nationales et communautaires. Les informations et les recommandations fournies ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les utilisations de ce produit doivent correspondre à celles prévues lors de la conception du produit et définies dans la section 1 de la présente fiche

Texte intégral des phrases de risques et de danger mentionnées en sections 2 et 3 de la présente fiche

R38 - Irritant pour la peau

R41 - Risque de lésions oculaires graves

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves